

Bulletin de conformité #2023-02 RAPPEL - Nouvelles exigences de l'OAR (anciennement MFDA) en matière de formation continue (" FC ")

FORMULAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION SUR LES CRÉDITS DE FORMATION CONTINUE DE HUB CAPITAL ACFM

La fin du premier cycle, le 30 novembre 2023, approche à grands pas. C'est pourquoi nous vous rappelons quelques étapes importantes à franchir :

Se connecter à CERTS

Le nouveau système de rapport et de suivi de la formation continue de l'SSRFC (" CERTS ") est la façon dont les conseillers **doivent** suivre et mettre à jour leurs crédits de formation continue. Tous les conseillers du HCI ont accès au CERTS.

Veillez-vous assurer que vous vous êtes connecté au CERTS pour confirmer vos informations.

Pour ouvrir une session ou accéder à CERTS, rendez-vous sur le site officiel de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) <https://mfda.ca/?lang=fr>.

Cliquez ensuite sur "CERTS Login" en haut à droite de la page :



Entrez votre nom d'utilisateur (qui sera votre adresse électronique @hubcapital.ca) et votre mot de passe :

Username

Password

Sign In

[Forgot username?](#) | [Forgot password?](#)

Si vous ne vous souvenez pas de votre mot de passe, veuillez cliquer sur le lien "Mot de passe oublié" pour le réinitialiser.

Une fois connecté, vous verrez un tableau de bord indiquant le nombre de crédits de formation continue que vous avez obtenus, le nombre de crédits requis et le nombre de crédits qu'il vous reste à obtenir :

The screenshot displays the MFDA (Mutual Fund Dealers Association of Canada) user dashboard. At the top left is the MFDA logo and name. At the top right are 'Sign out' and 'Français' dropdown menus. Below the header, a grey bar greets the user as 'Participant' and shows their identity as 'Identité de l'ACFM'. A navigation menu includes 'Tableau de bord' (highlighted), 'Détails de FC', 'Catalogue du cours', and 'Soumissions'. A central message box contains a notice about the 2023 Mandatory Compliance Credit. Below this, three boxes show credit statistics: '6 Crédits complétés', '30 Crédits exigés', and '24 Crédits restants'. On the left, there is a 'Welcome' message and a 'Changer votre mot de passe' section. On the right, a 'Guide de l'utilisateur' menu lists options like 'Rapporter la présence de FC' and 'Changer l'Adresse Courriel Secondaire'.

Si vous cliquez sur l'onglet "Détails CE", vous pourrez consulter les détails sur le type spécifique de crédits CE que vous avez obtenus et ceux qui sont encore nécessaires. Vous pourrez également consulter les activités que vous avez réalisées dans la rubrique "Activités réalisées" :

Hi, [Redacted]
Participant
Identité de l'ACFM [Redacted]

Tableau de bord Détails de FC Catalogue du cours Soumissions

Sommaire de FC

[Exporter -](#)

Cycle	Catégorie	DP Exigé	PD Earned	DP Restant	CP Exigé	CP Acquis	BC Earned (Eth)	BC Earned (Neth)	CP Restant	CA Exigé	CA Acquis	CA Res
2021-2023	BM	20	1	19	8	3,25	0	3,25	4,75	2	2	0

Actions

- Rapporter la présence de FC
- Changer l'Adresse Courriel Secondaire
- Remove CE Attendance
- Inscrivez pour les activités FC de l'ACFM

Guide de l'utilisateur

- L'information de l'ouverture de session et de l'utilisateur
- Navigation
- Rapporter la présence de FC
- Changer l'Adresse Courriel Secondaire

- FC Exigé
- FC Acquis
- Congé autorisé
- Activités complétées

Si vous avez des difficultés à vous connecter, ou si vous ne vous êtes jamais connecté à CERTS et que vous n'avez pas reçu de notification de certs-noreply@mfd.ca vous informant que vous avez été autorisé à accéder à CERTS, veuillez contacter la boîte aux lettres Compliance Tier 2 - compliancetier2@hubfinancial.com - pour obtenir de l'aide.

Si vous avez déjà revu votre configuration et téléchargé des crédits - ou si vous avez participé à des webinaires/cours pour lesquels des crédits de formation continue ont été obtenus - veuillez-vous connecter et vérifier votre solde actuel pour vous assurer qu'il est correct.

Note : Les sociétés de fonds ne téléchargeront pas vos certificats de crédits de formation continue dans CERTS. Vos certificats vous seront envoyés par courriel et vous devrez les télécharger dans le CERTS. Il en va de même pour les webinaires organisés par HUB Capital et HUB Financial - vous devez télécharger vos certificats pour que les crédits de formation continue soient pris en compte. Seuls les crédits de formation continue pour les webinaires réalisés sur le site web du nouvel OAR seront automatiquement téléchargés dans le CERTS.

Obtenir des crédits de formation continue

Combien de crédits de formation continue devez-vous obtenir **avant la date limite du 30 novembre 2023** ?

Un total de 30 crédits de formation continue de l'ACFM **doit** être obtenu, dans les catégories suivantes :

8 crédits pour la conduite des affaires ; 20 crédits pour le développement professionnel ; 2 crédits pour la conformité à l'ACFM.

# Crédits	Type de crédit CE	Exigences en matière de crédits de formation continue
8	Conduite des affaires	<p>Au moins 1 heure dans au moins un des domaines suivants : éthique, règles et politiques de l'ACFM ou politiques et procédures de Hub Capital pour se conformer aux règles et politiques de l'ACFM, et législation pertinente et son application.</p> <p>Un minimum de 1 et un maximum de 2 crédits doivent être du contenu relatif à l'éthique.</p> <p>Le contenu relatif à la conduite des affaires est du matériel éducatif qui promeut, oriente et guide une conduite éthique et conforme. Il comprend l'éducation concernant les questions d'éthique, les règles et politiques de l'ACFM, d'autres lois applicables et les politiques et procédures de HCI pour se conformer aux exigences réglementaires.</p> <p>Le contenu lié à l'éthique fait référence au contenu qui examine les principes éthiques et les problèmes moraux ou éthiques qui peuvent survenir lors de la conduite des affaires par l'intermédiaire de HCI et s'applique à tous les aspects de la conduite des affaires pertinents pour les conseillers et les organisations.</p> <p>D'autres sujets liés à la conduite des affaires comprennent : Les conflits d'intérêts ; Les transactions financières personnelles ; Les exigences et initiatives réglementaires qui affectent les activités des membres ; Divulgaration d'informations aux clients ; normes de documentation ; connaissance du client ; adéquation et nouveaux produits ; Connaître son produit ; Lois et règlements relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et politiques et procédures connexes des membres ; la sécurité et la confidentialité des informations ; et le traitement des plaintes.</p>
20	Développement professionnel (PD)	<p>Le contenu du développement professionnel est du matériel éducatif qui maintient ou améliore les connaissances ou les compétences financières d'un participant.</p> <p>Un crédit de développement professionnel correspond à une heure de formation dans au moins l'un des domaines suivants :</p>

		<p>Le contenu du développement professionnel comprend : Produits ; Planification financière ; Planification de la retraite ; les stratégies d'investissement et la répartition des actifs ; les techniques de gestion de la clientèle ; l'économie, la comptabilité et la finance ; la planification fiscale ; la planification successorale ; et les assurances</p>
2	Conformité à l'ACFM (MC)	<p>Le matériel éducatif relatif à la conduite des courtiers et des conseillers qui a été spécifiquement désigné par l'ACFM.</p> <p>Le contenu de la conformité de l'ACFM comprendra des domaines liés, sans s'y limiter, aux conclusions des examens de conformité, aux priorités de l'ACFM en matière de conformité et d'application, et aux changements proposés aux règles et aux politiques.</p> <p>Les crédits de formation continue doivent être obtenus en complétant des activités de formation continue spécifiquement désignées par l'ACFM</p> <p>Ces crédits ne peuvent être obtenus que sur le site Web de l'ACFM.</p>

Comment obtenir des crédits de formation continue ?

Sites Web des sociétés de fonds - la plupart des grandes sociétés de fonds offrent des cours et des webinaires donnant droit à des crédits de formation continue. Dynamic, Mackenzie et Manuvie sont quelques-unes des sociétés de fonds que nous avons trouvées et qui offrent des catalogues de cours complets permettant aux conseillers d'obtenir des crédits de formation continue.

HUB Capital/HUB Financial - 2 webinaires sont disponibles via HUBLink pour vous aider à obtenir vos crédits de conduite des affaires. Veuillez noter que les deux webinaires sont obligatoires pour les représentants du HCI et doivent être suivis afin d'obtenir vos crédits de conduite des affaires et d'éthique ***En anglaise seulement***:

- 2022 AML Training - "Live with the AML Shop - Reviewing your FINTRAC Obligations" (septembre 2022). Sous Conformité/Assurances & Investissements/Webinars enregistrés sur HUBLink

<https://www.hubfinancial.com/advisors/continuing-education/accredited-webinar-replays/aml-shop---reviewing-your-fintrac-obligations/>

Note : Lorsque vous téléchargez votre certificat sur CERTS, ce cours est listé dans le catalogue des cours comme "**Compliance Webinar with the AML Shop - Reviewing Your FINTRAC Obligations**" (Séminaire en ligne sur la conformité avec la boutique AML - Examen de vos obligations FINTRAC). Vous pouvez également effectuer une recherche sous "**MFDA Activity No. 1000003693**".

- Comment utiliser efficacement les réformes axées sur le client dans votre entreprise" (décembre 2022). Sous Compliance/HUB Capital Inc sur HUBLink

<https://www.hubfinancial.com/advisors/continuing-education/accredited-webinar-replays/hci-client-focused-reforms-2022/>

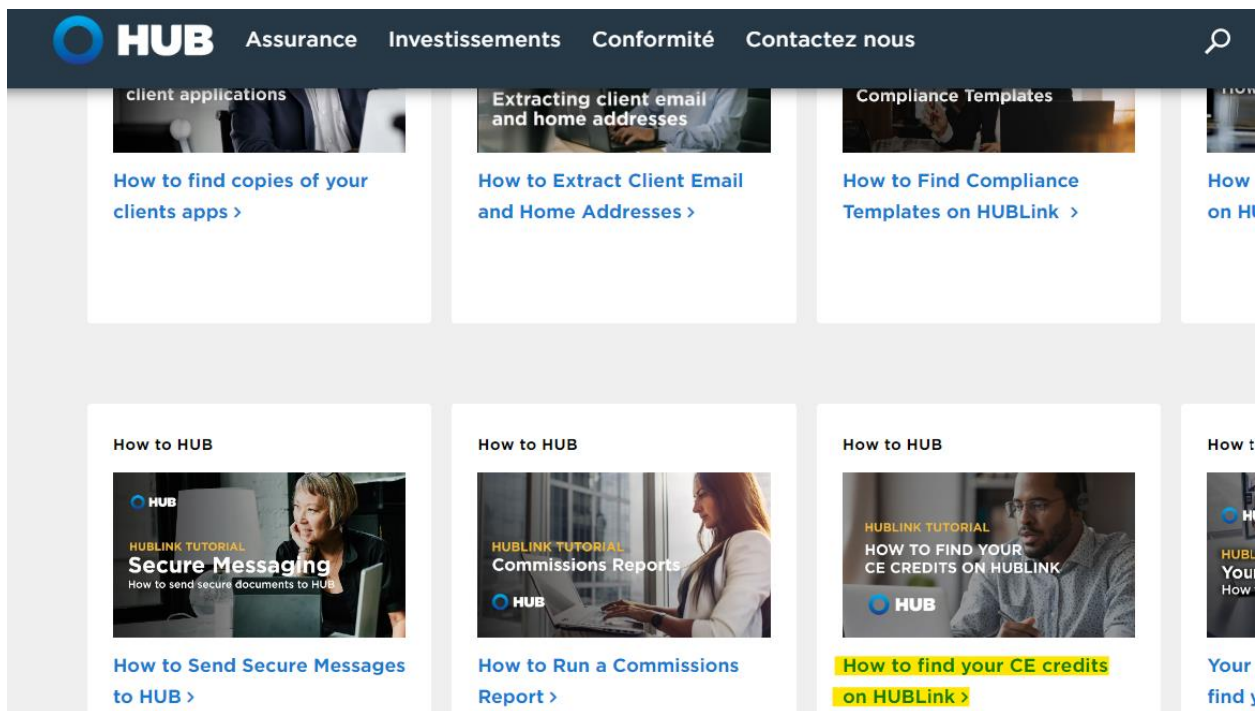
Note : Lorsque vous téléchargez votre certificat sur CERTS, ce cours est listé dans le catalogue des cours comme "**Intégrer les réformes axées sur le client**". Vous pouvez également effectuer une recherche sous "**MFDA Activity No. 100003694**".

VEUILLEZ NOTER: Après avoir visionné les deux webinaires, vous **devez** répondre au quiz fourni séparément (et le réussir) afin de recevoir vos crédits de formation continue. Le lien vers le quiz est inclus dans chacun des liens ci-dessus. Il est également possible d'y accéder dans la section "Formation continue" (CE Corner) sur HUBLink, sous "Cours à la demande" :



Si vous avez besoin d'aide pour accéder à vos certificats de crédits de formation continue obtenus par l'intermédiaire de HUB, veuillez regarder notre vidéo "Comment faire" sur HUBLink - <https://www.hubfinancial.com/insights/how-to-find-ce-credits/>

Pour accéder à cette vidéo, veuillez utiliser le lien ci-dessus ou, une fois connecté à HUBLink, sur la page d'accueil, faites défiler vers le bas jusqu'à "Besoin d'aide avec quelque chose en rapport avec HUBLink ?" et cliquez sur "Regarder les vidéos", puis faites défiler vers le bas jusqu'à "Comment trouver vos crédits de formation continue sur HUBLink" et cliquez sur le lien pour visionner la vidéo.



Veillez noter que les certificats émis précédemment pour les webinaires HUB ci-dessus ne faisaient pas référence aux crédits de formation continue de l'ACFM et à la catégorie pour laquelle ils avaient été obtenus. Ces certificats seront réémis aux représentants afin que vous disposiez d'un enregistrement précis pour vos dossiers.

Nouvel OAR (anciennement MFDA) - il y a 2 webinaires disponibles du nouvel OAR afin de remplir votre exigence de 2 crédits de conformité pour ce cycle. **Veillez noter que ces webinaires sont obligatoires et doivent être visionnés afin de recevoir vos crédits de conformité MFDA.**

Vous pouvez visionner ces webinaires en vous connectant à votre compte CERTS. Sous " Actions ", à droite, vous verrez une liste d'options qui comprend " S'inscrire aux activités de formation continue de l'ACFM ". Lorsque vous sélectionnez cette option, vous obtenez une liste des deux webinaires de l'ACFM disponibles - le webinaire " 2023 Compliance Credit " et le webinaire " 2022 MFDA Compliance Credit " .

MFDA CE Activities

This page shows only Compliance Credit CE activities. To locate activities offered by other Providers, including your Member, please search the course catalogue tab above.

2023 Compliance Credit (English Version)
Crédit de Formation en Conformité 2023 (Version française)

2022 MFDA Compliance Credit (English Version)
Crédit de Formation en Conformité de l'ACFM 2022 (Version française)

These are mandatory credits for all Participants to undertake towards satisfying the 2 required Compliance Credits. If you are not sure if you have already taken these activities, please check your CE Summary in the CE Details tab above before viewing.

Actions

Report CE Attendance
Add/Update Secondary Email
Remove CE Attendance
Register for MFDA CE Activities

User Guides

Login and User Information
Navigation
Reporting CE Attendance
Add/Update Secondary Email

Vous devez sélectionner le webinaire que vous souhaitez visionner. Le système vous indiquera ensuite les étapes à suivre pour vous inscrire et visionner chaque webinaire.

Veillez également noter que des crédits de formation continue facultatifs sont également disponibles par l'intermédiaire du nouvel OAR. Ces crédits sont accessibles via la section "Formation continue" du site https://mfda.ca/continuing-education/ce_webcasts/ :

The screenshot shows the MFDA website's 'Formation continue' page. The navigation menu on the left includes 'INVESTISSEURS', 'MEMBRES', 'FORMATION CONTINUE' (highlighted), 'POLITIQUES ET RÉGLEMENTATION', 'MISE EN APPLICATION', and 'ACTUALITÉS ET PUBLICATIONS'. The main content area features a 'Formation continue' header, a 'Connexion au SSRFC' button, and a notice: 'Les Règles 1.2 et 1.2.6 et le Principe directeur n° 9 de l'ACFM (collectivement les « obligations FC ») est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2021. Seules les activités de formation continue (FC) reconnues auxquelles on assiste à compter de cette date peuvent être déclarées dans le Système de suivi et de rapport de la FC (« SSRFC ») et prises en compte afin de respecter les nouvelles obligations FC.'

Veillez noter que le nouvel OAR téléchargera les crédits de formation continue dans votre profil CERTS, généralement dans un délai d'un mois après que vous ayez suivi avec succès le(s) webinaire(s) applicable(s).

Conséquences de la non-conformité

Les représentants qui n'obtiennent pas les crédits de formation continue requis verront leur inscription au registre des fonds communs de placement suspendue par HUB Capital. Ils peuvent également se voir infliger une amende de 2 500 \$ par le nouvel OAR.

Rappels importants

Les assistants agréés - sont enregistrés en tant que représentants de commerce, ils sont donc tenus d'accumuler des crédits de formation continue et doivent en accumuler autant qu'un représentant actif. Les assistants agréés peuvent s'inscrire à n'importe quel webinaire du nouvel OAR et du HCI/HFI pour obtenir des crédits - ils peuvent également s'inscrire auprès des sociétés de fonds pour accéder aux cours, etc. disponibles sur leurs sites web.

Veillez noter que les certificats pour les crédits de formation continue obtenus par les assistants agréés lors des webinaires HCI/HFI leur seront envoyés directement par courrier électronique.

Représentants au Québec - Les conseillers qui ne sont inscrits que dans la province de Québec ne sont **pas** assujettis aux exigences du nouvel OAR en matière de crédits de formation continue. Ils sont seulement tenus de satisfaire aux exigences en matière d'UFC établies par la FCM. Toutefois, les conseillers qui sont inscrits au Québec comme territoire principal, mais qui sont **également inscrits dans un ou plusieurs autres territoires à l'extérieur du Québec, sont** assujettis aux exigences du nouvel OAR en matière de crédits de formation continue et devront obtenir les crédits de formation continue requis ainsi que le nombre d'UFC exigé.

Veillez noter que plusieurs des crédits qui peuvent être appliqués à vos UFC peuvent également être appliqués à vos crédits de formation continue.

Crédits de formation continue obtenus en vue de l'obtention d'autres permis ou titres - Veuillez noter que les cours et les webinaires que vous avez suivis pour obtenir des crédits de formation continue en vue de l'obtention de votre permis d'assurance, des titres de CFP ou de CLU peuvent ne pas s'appliquer à vos crédits de formation continue de l'ACFM. Vous devez vérifier le certificat que vous recevez pour vous assurer qu'il indique spécifiquement que des crédits de formation continue de l'ACFM ont été obtenus et qu'un numéro d'accréditation est inclus pour ces crédits de formation continue de l'ACFM.